

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	17 ^{ème}
Nom de site	7_HENRY5_75017	Numéro	75117_029_03
Adresse du site	7, rue du Général Henrys	Hauteur	R + 6 (23,30 m)
Bailleur de l'immeuble	Social Paris Habitat	Destination	Habitation
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur trois nouvelles antennes.		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts Partage de la fréquence 700MHz (4G/5G) Un autre opérateur présent sur le site BT (0°, 120° et 240°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	15/06/2016
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	11/05/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	11/06/2021

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du très haut débit mobile (5G).		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 3G/4G (fréquences 700MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 30°, 170° et 280°.		
Distance des ouvrants	Trappe d'accès terrasse à 4 m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	3G/4G/5G : 30° < 5V/m ; 170° < 3V/m ; 280° < 3V/m 5G : 30° < 3V/m ; 170° < 2V/m ; 280° < 2V/m		
Hauteur des antennes (HMA) 5G	27,84 m pour les antennes à faisceau orientable		

Incidence visuelle

Description des antennes	Seuls des compléments aux antennes existantes seront installés, reprenant les teintes et aspects du matériel présent.
Intégration antennaire	Les antennes sont maintenues de teinte blanc crème type RAL 9001, en retrait de façade, afin de minimiser leur impact visuel depuis la rue.
Zone technique	Les modules techniques sont maintenues de taille réduite et de couleur gris, et restent invisible depuis la rue.

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux fixes dans chacun d'entre eux

Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Ecole élémentaire Jacques Kellner	5, rue Jacques Kellner 75017 PARIS	R+1	NON	95m	1,2 V/m soit 3,3 %
Multi-Accueil municipal Jacques Kellner	28 rue Jacques Kellner 75017 PARIS	RDC	NON	60m	< 1 V/m soit 1 %
Halte-garderie associative CEFIA	20 rue Jacques Kellner 75017 PARIS	RDC	NON	80m	< 1 V/m soit 1,86 %
Ecole maternelle Saint-Ange	14, passage Saint-Ange 75017 PARIS	R+2	NON	100m	< 1 V/m soit 2,44 %

Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux orientables dans chacun d'entre eux

Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Ecole élémentaire Jacques Kellner	5, rue Jacques Kellner 75017 PARIS	R+1	NON	95m	1,3 V/m soit 2,1 %
Multi-Accueil municipal Jacques Kellner	28 rue Jacques Kellner 75017 PARIS	RDC	NON	60m	< 1 V/m soit 0,66 %
Halte-garderie associative CEFIA	20 rue Jacques Kellner 75017 PARIS	RDC	NON	80m	< 1 V/m soit 0,74 %
Ecole maternelle Saint-Ange	14, passage Saint-Ange 75017 PARIS	R+2	NON	100m	< 1 V/m soit 0,82 %

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 30°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 170°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .



Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 280°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .



	Azimut 30°	Azimut 170°	Azimut 280°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	22.5 m	19.5 m	19.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 30°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 170°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 280°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 19.5 m.



	Azimut 30°	Azimut 170°	Azimut 280°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	22.5 m	19.5 m	19.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

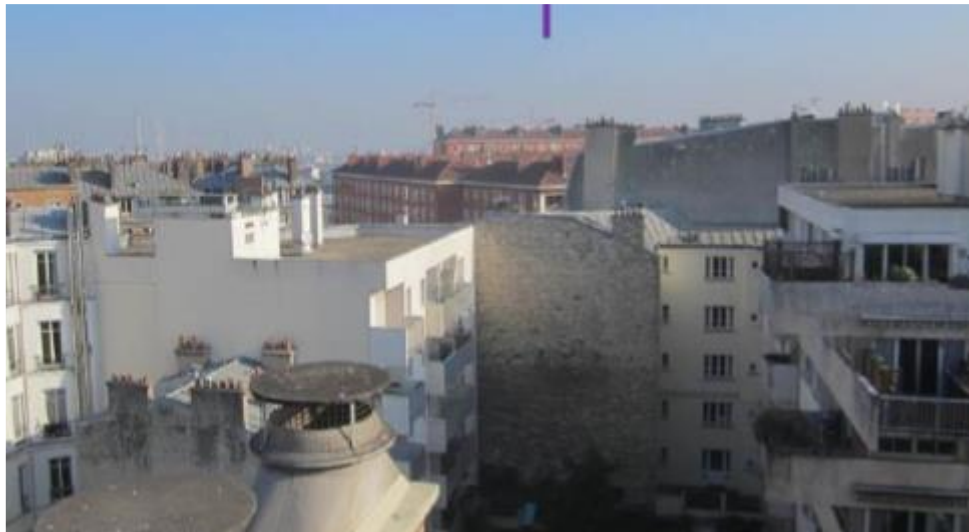
Vue des Antennes Avant/Après

Etat du projet : Aucune modification visuelle



Vue des Azimuts

Azimut 30°



Azimut 170°



Azimut 280°

